



Victoria Airport Authority

Rapport annuel 2020



Photo : Doug Clément

Table des matières

MESSAGE DE LA PRÉSIDENTE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION	4
MESSAGE DU PRÉSIDENT ET CHEF DE LA DIRECTION	6
FAITS SAILLANTS DE 2020	9
Prix et reconnaissances	10
Initiatives	12
PANDÉMIE DE COVID-19	13
Impact mondial	16
Réalité locale	17
Une intervention concertée	18
PLAN STRATÉGIQUE	19
1. Un aéroport sûr et en sécurité	23
2. Installations aéroportuaires et expérience client exceptionnelles	26
3. Aéroport responsable sur le plan financier	30
4. Leadership en matière de protection et de gestion environnementales	32
5. Une équipe d'employés talentueux et motivés	35
FAITS SAILLANTS FINANCIERS	37
Revenus	38
Charges	40
Programme d'immobilisations	40
GOVERNANCE DE L'ENTREPRISE	41
Code de conduite des administratrices et des administrateurs	42
Comités du conseil d'administration	43
Nouveaux membres du conseil d'administration	43
Membres sortants du conseil d'administration	43
Conseil d'administration et chef de la direction 2020	44
Rémunération des administrateurs et des dirigeants du conseil d'administration	46
INFORMATION FINANCIÈRE	49
Dons et commandites	50
Marchés à fournisseur unique de plus de 75 000 \$	51
Responsabilité de la direction en ce qui concerne les états financiers	53
RAPPORT DES AUDITEURS INDÉPENDANTS	54
État de la situation financière de la VAA	57
État des résultats d'exploitation de la VAA	58
État de l'évolution de l'actif net de la VAA	58
État des flux de trésorerie de la VAA	59
Notes qui accompagnent les états financiers	60

REMARQUE : Les événements découlant de la pandémie de COVID-19 ont eu un impact significatif sur la performance de la Victoria Airport Authority en 2020 et continueront d'influencer les résultats prévisionnels.



Photo : Victoria Airport Authority

Message de la présidence du conseil d'administration



Gordon Safarik
Président du conseil
d'administration

Dans le message de l'an dernier, j'ai communiqué à quel point j'étais impressionné par la débrouillardise et les capacités de l'Aéroport international de Victoria (YYJ) de faire face à ses défis. En plus de notre position financière sans dette à l'époque, nous avons été témoins d'un nombre record de passagers et de bénéficiaires qui se rapprochaient de niveaux record. Nous nous attendions à une année positive, à l'égard de laquelle nous avons dressé des plans d'immobilisation et d'exploitation en préparation de notre prochain niveau de croissance.

Ces plans ont été brusquement interrompus dès l'apparition de la pandémie dans laquelle nous nous trouvons.

Nous avons pris très au sérieux les signes d'alerte précoce. On a examiné et modifié les plans d'immobilisation, procédé à modélisation financière et augmenté la formation et la conscientisation du personnel pour faire

face à la situation. En prévision d'un retour à une forme quelconque de normalité dans un délai raisonnablement court, nous avons décidé de parachever la plupart de nos projets déjà en cours et de suspendre l'ensemble des projets non essentiels et des nouveaux projets d'immobilisation.

Nous savons que notre échéancier prévu n'était pas réaliste. Bien que le nombre de passagers ait chuté au-dessous de nos pires prévisions et que les recettes connexes aient reculé, nous avons néanmoins réussi à équilibrer notre budget selon la méthode de comptabilité de trésorerie.

Malgré cela, 2020 fut une année des plus éprouvantes. Nous sommes conscients que tous les aéroports canadiens ont bien des choses en commun face à ces difficultés. Nos partenaires aériens, la pierre angulaire des aéroports, subissent le contre-coup des mesures de réduction des coûts et aussi des mises à pied. Nous devons travailler jusqu'à ce que cette situation se résolve.

Au cours de la crise qui sévit encore, nous continuons de faire vivre la meilleure expérience possible à nos clients. Nous continuons par ailleurs de faire évoluer nos protocoles de sécurité, et ce, souvent sur une base quotidienne, afin d'assurer la meilleure sécurité possible de nos clients et de notre personnel.

Aussi difficile que cette période ait été, nous avons maintenu des programmes qui favorisent la prestation de nos activités d'exploitation et de notre service à la clientèle de grande qualité. YYJ a été reconnu pour l'efficacité de ses activités d'exploitation et de son excellent service à la clientèle; nous sommes d'ailleurs convaincus que nous réussirons à atteindre le prochain niveau du programme Airport Carbon Accreditation du Conseil international des aéroports (CIA).

Notre personnel est demeuré actif pendant cette période, au cours de laquelle il est allé de l'avant avec plusieurs initiatives environnementales et communautaires prévues dans notre plan stratégique. Notre conseil a lui aussi participé activement à orienter nos efforts au cours de cette année difficile. Je tiens à remercier les membres sortants du conseil, Rod Dewar, Marilyn Loveless et Brenda Nunns-Shoemaker, pour leurs nombreuses contributions à l'aéroport durant leur mandat et pour leurs efforts supplémentaires déployés en 2020.

La mise en place d'un programme national de vaccination nous laisse peut-être entrevoir une lueur au bout du tunnel. Lorsqu'on y sera parvenu, je serai plus que certain que YYJ sera prêt à reprendre ses activités d'exploitation à plein régime sur court avis.

Le Canada a besoin de ses aéroports. Ils représentent un élément essentiel de notre croissance économique et de notre prospérité. Nous serons prêts à faire notre part pour satisfaire à nos obligations envers nos clients, notre personnel, nos intervenants et notre communauté.

Je tiens à remercier tous les membres du conseil d'administration pour leurs efforts face à cette situation, qui s'est parfois montrée difficile. Je suis fier des interactions harmonieuses entre le personnel et le conseil ainsi que des efforts supplémentaires que toutes et tous ont déployés au quotidien.

Pour terminer, je suis encore plus impressionné par la débrouillardise et les capacités de toutes et de tous à l'Aéroport international de Victoria. Nous ressortirons plus forts et meilleurs que nous ne l'étions avant cette crise.

Gordon Safarik, président du conseil d'administration

Message du président et chef de la direction



Geoff Dickson
Président et chef de la direction

L'année 2020 fut une année comme nulle autre. La pandémie de COVID-19 a semé le chaos au sein de l'économie mondiale et, en particulier, du secteur de l'aviation. L'Aéroport international de Victoria (YYJ), tout comme ses collègues aéroportuaires canadiens, a été témoin d'une baisse de l'achalandage d'au plus 98 % au deuxième trimestre de 2020 et, dans l'ensemble, d'un recul de 70,1 % de l'achalandage pour l'année. Le bilan : 574 874 passagers ont transité par YYJ, ce qui diffère de façon marquée des 1,924 millions de passagers recensés en 2019.

Avec toutes les formes de revenu à risque, on a mis en place des mesures afin de réduire de 25 % les frais d'exploitation et de reporter toutes les dépenses en immobilisations, à l'exception des projets qui faisaient l'objet d'un engagement et/ou qui étaient achevés en grande partie.

Pendant la majeure partie de l'année, nos activités se sont orientées vers la compression des coûts, la renégociation des contrats à production de recettes, l'obtention de financement et la mise en place de nouveaux protocoles de sécurité s'adressant aux passagers, aux transporteurs aériens locataires de l'aéroport et aux employés de la Victoria Airports Authority (VAA).

Dans la foulée des recommandations de l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI), la VAA a instauré un programme de biosécurité à multiples facettes intitulé Voyagez en sécurité YYJ. Le programme prévoyait : la pose de marqueurs d'éloignement physique; la pose de barrières en plexiglass, y compris au niveau du poste de contrôle pré-embarquement – où YYJ a été le premier aéroport canadien à avoir obtenu l'autorisation de l'Administration canadienne de la sûreté du transport aérien (ACSTA) de le faire –; l'installation de postes de désinfection des mains un peu partout dans l'aérogare; l'installation de pulvérisateurs de solution probiotique permettant de désinfecter les principales surfaces de contact; la désinfection électrostatique de nuit; et l'amélioration des protocoles de nettoyage. L'accès à l'aérogare était réservé aux employés et aux voyageurs, tandis que le stationnement à court terme a été désigné zone d'embarquement des passagers à l'arrivée.

Le programme Voyagez en sécurité YYJ a valu à YYJ une reconnaissance internationale, dont nous sommes d'ailleurs particulièrement fiers. YYJ s'est vu accorder une accréditation en vertu du Programme d'accréditation en matière d'hygiène aéroportuaire ainsi que le prix Qualité des services aéroportuaires pour les meilleures mesures d'hygiène à l'échelle nord-américaine, tous deux décernés par le Conseil international des aéroports (CIA).

YYJ a participé au programme fédéral intitulé Subvention salariale d'urgence du Canada (SSUC), qui, tout comme le programme d'aide aux aéroports canadiens qui a vu le jour en automne dernier, est fort apprécié par YYJ. La SSUC prévoyait un allègement des loyers et une hausse des fonds prévus au Programme d'aide aux immobilisations aéroportuaires destiné aux petits aéroports, dont une somme de 500 millions de dollars affectée aux projets de construction au

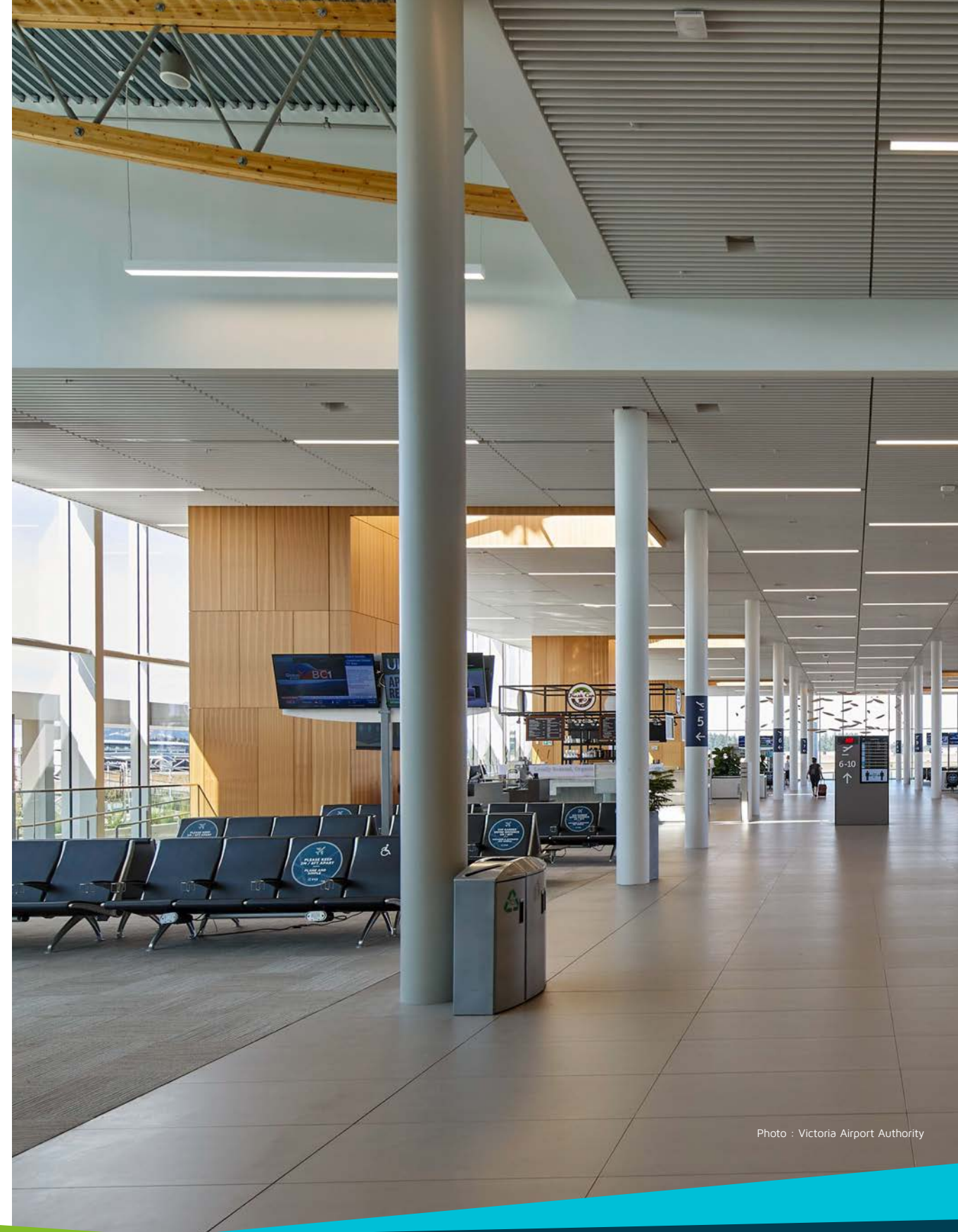


Photo : Victoria Airport Authority

sein des grands aéroports et un montant de 206 millions de dollars au service aérien régional. Bien qu'il s'agisse de mesures positives, il nous reste néanmoins du chemin à parcourir pour connaître une reprise complète.

Malgré les défis qui ont marqué l'an 2020, YYJ a atteint certains jalons dignes de mention. Il s'agit en particulier du parachèvement du projet d'agrandissement de la salle d'embarquement du rez-de-chaussée, le plus grand projet d'immobilisation jamais entrepris par YYJ. Ce spectaculaire ajout est quelque chose qui plaira à tous les voyageurs qui transiteront par YYJ et satisfera aux besoins de l'aéroport pendant des années à venir. La réalisation d'un projet de cette envergure, qui a fait appel à des centaines de travailleurs en pleine pandémie, est un exploit de taille.

La VAA est ravie de la Certification Or qu'elle s'est vu attribuer en vertu du Programme d'agrément et de certification en matière d'accessibilité de la Fondation Rick Hansen non seulement pour le nouvel agrandissement de l'aérogare, mais aussi pour l'aérogare dans son ensemble. Ce programme a pour objet de mesurer l'accessibilité des édifices et des sites et d'en favoriser un accès amélioré grâce à l'adoption des principes de conception universelle.

YYJ a été reconnu par l'Air Transport Research Society (ATRS) comme l'aéroport le plus efficace parmi les aéroports nord-américains dont l'achalandage annuel est de moins de cinq millions de passagers. Cette réalisation sert à nous rappeler que la démarche économique et financièrement prudente mise de l'avant par YYJ a permis à l'aéroport de s'adapter au déclin des recettes. La situation financière de YYJ est étayée par son absence de dette à long terme.

YYJ a aussi été nommé meilleur aéroport d'Amérique du Nord (parmi les aéroports dont l'achalandage annuel est de moins de deux millions de passagers) pour le service à la clientèle. C'est la troisième fois que YYJ remporte le prestigieux prix Qualité des services aéroportuaires du CIA.

Bien qu'un ralentissement prolongé de cette ampleur ne soit pas viable pour YYJ, il règne néanmoins un sentiment d'optimisme que le transport aérien commencera à reprendre en 2021. La période de restrictions de deux mois que nous craignons à l'origine en est maintenant à sa deuxième année. Toutefois, vu le déploiement des vaccins, il y a de l'espoir à l'horizon. La reprise sera un processus graduel, mais elle se concrétisera.

Comme pays dont la population est répartie sur un vaste territoire, le Canada dépend du transport aérien. Plusieurs d'entre nous ont été touchés par la COVID-19, sinon par la maladie, mais aussi par l'incapacité d'assister aux occasions spéciales importantes, de prendre des vacances de rêve et de participer à des réunions d'affaires importantes. Le désir qu'ont les gens de renouer avec des amis est palpable, tout comme leur désir de voyager dès qu'ils estiment pouvoir le faire en toute sécurité.

Au fur et à mesure qu'on annulera les restrictions, le transport aérien jouera un rôle majeur en vue de contribuer au rétablissement de la croissance économique. Bien qu'il reste un long chemin à parcourir pour parvenir à la reprise, nous savons que nous y arriverons bientôt. Entre-temps, soyez rassuré que notre communauté aéroportuaire travaille d'arrache-pied pour faire en sorte que vous puissiez dès maintenant voyager en toute sécurité quand vous en aurez besoin. Et quand viendra le moment de voyager sans restrictions comme auparavant, YYJ sera prêt à vous servir.

Geoff Dickson, président et chef de la direction

FAITS SAILLANTS DE 2020



Faits saillants de 2020

PRIX ET RECONNAISSANCES

- Conseil international des aéroports :
 - Prix Qualité des services aéroportuaires : Meilleur aéroport selon la taille et la région (achalandage annuel de moins de deux millions de passagers en Amérique du Nord)
 - Prix Qualité des services aéroportuaires : Meilleures mesures d'hygiène selon la région (Amérique du nord)
 - Accréditation en matière d'hygiène aéroportuaire
 - Programme Airport Carbon Accreditation
- Prix BC's Top 100 Employers (100 meilleurs employeurs de la C.-B.)
- Air Transport Research Society – L'aéroport le plus efficace parmi les aéroports nord-américains dont l'achalandage annuel est de moins de cinq millions de passagers
- Certification d'accessibilité Or de la Fondation Rick Hansen



Photo : Victoria Airport Authority



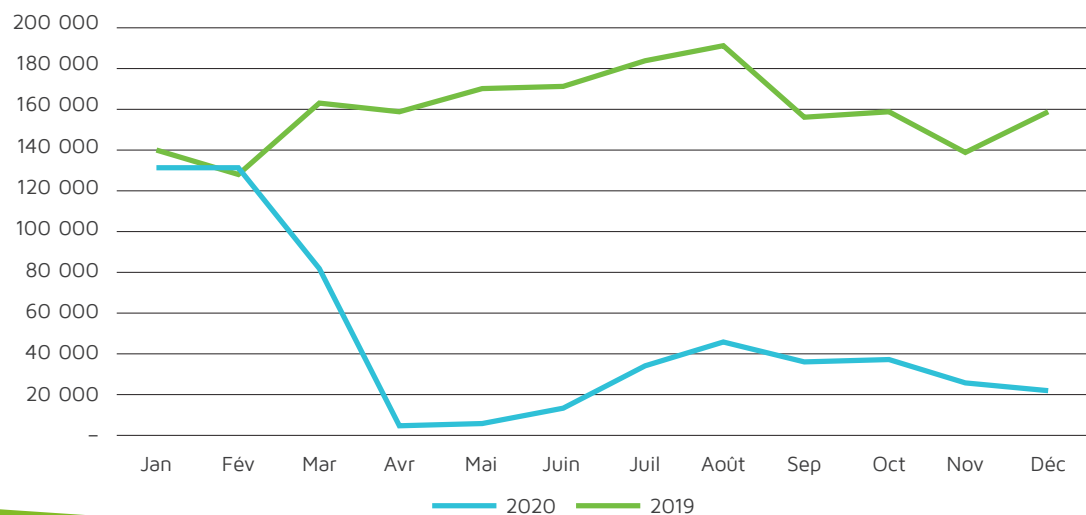
Photo : Victoria Airport Authority

INITIATIVES

- Programme Voyagez en sécurité YYJ, à l'avant-garde de la promotion de l'hygiène et la sécurité au sein de l'aéroport
- Agrandissement de la salle d'embarquement réalisé au coût de 19,9 millions de dollars
- Victoria Distillers, la première distillerie canadienne d'aéroport où les voyageurs peuvent acheter des spiritueux artisanaux locaux
- Nouvelle œuvre de sculpture, *Time Catcher*, de l'artiste local Charles Campbell
- Trois nouveaux locataires aéroportuaires :
 - Titan Boats
 - Western Canada Marine Response Corporation
 - Blue Heron Aeropark

Nombre total de passagers en 2020 :
574 874

Trafic passagers



PANDÉMIE DE COVID-19

Pandémie de COVID-19

Dans la foulée de la pandémie de COVID-19 qui a ravagé le monde, l'année 2020 fut peu habituelle et extrêmement difficile pour l'Aéroport international de Victoria (YYJ). Le coronavirus a eu des répercussions graves sur le trafic passager, les activités des aéronefs, les recettes et la performance financière globale de YYJ.

Tandis que la pandémie a été à l'origine de nombreuses conséquences graves, elle a aussi fait ressortir la résilience des gens et des systèmes de l'aéroport soucieux de faire vivre une expérience de transport aérien sécuritaire et de grande qualité au cours de la crise et d'assurer le maintien des programmes et des plans qui préserveront l'avenir des activités d'exploitation aéroportuaires. Ces succès augurent bien pour la capacité de l'aéroport de remédier aux menaces continues que pose la pandémie et d'accueillir de forts volumes de trafic passager à l'avenir, plus précisément dès qu'il sera plus pratique de voyager.



Photo : Victoria Airport Authority

IMPACT MONDIAL

En mars 2020, le gouvernement canadien s'est joint aux gouvernements de pays des quatre coins du monde pour fermer ses frontières à tous les voyageurs non essentiels et imposer des restrictions de voyage. Les transporteurs aériens ont été nombreux à réduire le nombre de liaisons, à suspendre leur service ou à mettre carrément hors service les aéronefs qui font partie de leur parc aérien. Les aéroports étaient vides.

Au plus fort du confinement, les aéroports du monde entier ont signalé une baisse du trafic passager d'au plus 98 %, ce qui est sans précédent au cours de l'histoire de l'aviation. Tandis que l'été a été marqué par une reprise modérée, le nombre de cas d'infection à la COVID-19 a repris de plus belle. Ce revirement a forcé le gouvernement et les autorités sanitaires à adopter des ordonnances prévoyant le resserrement des restrictions de voyage déjà en place.

Aucun secteur, que ce soit à l'échelle locale, nationale ou internationale, n'a été touché aussi lourdement par la crise que le secteur de l'aviation. On estimait à 400 milliards de dollars les pertes de recettes subies par le secteur mondial de l'aviation en 2020. Au fur et à mesure que l'économie reprendra son cours normal, le secteur de l'aviation sera vraisemblablement le dernier à se remettre complètement de la crise. Le secteur de l'aviation ne s'attend pas à connaître avant 2023-2024 les volumes de trafic passager affichés en 2019.



Photo : Victoria Airport Authority



Photo : Victoria Airport Authority

RÉALITÉ LOCALE

Il n'est pas surprenant d'apprendre que YYJ a ressenti les contrecoups de la pandémie mondiale. L'annulation de nombreux vols et la décision de bien des voyageurs de rester chez eux ont eu pour effet de quasiment paralyser le trafic passager à l'aéroport. Les commerces qui s'attendaient à voir plus de deux millions de passagers transiter par l'aéroport au cours de l'année ont dû faire face à une dure réalité.

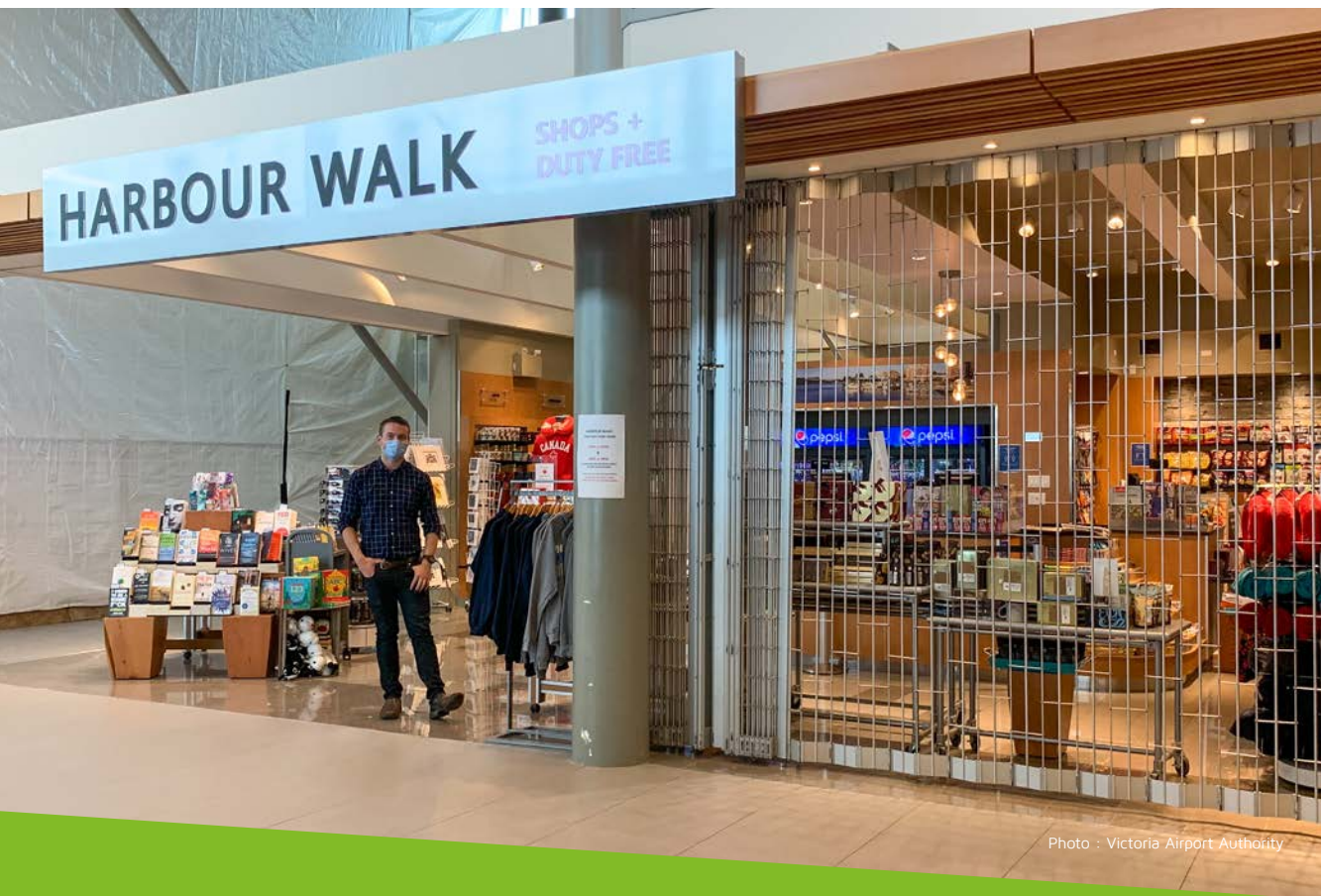
Dans un premier temps, la dégringolade des volumes de clients a forcé un grand nombre de restaurants, de magasins de détail et de kiosques de vente de l'aéroport à mettre à pied du personnel. Et tandis que se prolongeait la pandémie, plusieurs d'entre eux se sont vu contraints de fermer leurs portes jusqu'au retour à l'activité économique normale.

De même, puisque la VVA dépend des voyageurs pour engendrer des revenus d'exploitation, la responsabilité financière prudente a nécessité des changements au niveau des activités d'exploitation aéroportuaires. On a réduit de 25 % les dépenses d'exploitation. On a reporté les projets d'immobilisation non essentiels, en plus de chercher des sources de revenu de rechange.

UNE INTERVENTION CONCERTÉE

Même au moment où la communauté aéroportuaire tentait péniblement de composer avec les aspects logistiques de la pandémie et la perte paralysante de clients qui en a résulté, la créativité et la persévérance qui se sont opérés dans les coulisses ont permis de poursuivre les activités d'exploitation tout au long du confinement. Toutes et tous ont collaboré afin : de mettre à exécution des plans qui avaient été créés dans l'optique d'un tel événement; de réfléchir à des améliorations proactives à apporter aux mesures de sécurité; et de prévoir d'offrir des services de grande qualité pendant toute la durée de la pandémie et après.

La VAA était prête à réagir à cette situation d'urgence, et elle l'a fait de façon efficace et sans réserve. Les protocoles mis régulièrement en œuvre afin d'assurer la sécurité, la sûreté et la durabilité de l'aéroport se sont révélés une source de soutien de l'Aéroport international de Victoria au cours de la pandémie de COVID-19; ils ont permis aux dirigeants, au personnel, aux partenaires et aux intervenants d'assurer la poursuite des activités d'exploitation en toute sécurité, de plaider en faveur du soutien au secteur aéroportuaire et de continuer de se pencher sur les éléments importants du Plan stratégique 2020-2024 en vue d'optimiser les services à l'avenir.



PLAN STRATÉGIQUE



Plan stratégique

Le conseil d'administration de la Victoria Airport Authority met de l'avant une approche de carte de pointage équilibrée afin de mesurer le succès au sein de l'aéroport. YYJ s'est bel et bien inspiré de cette démarche afin de faire face à l'important impact de la pandémie. Le conseil s'est concentré sur les éléments fondamentaux suivants du plan stratégique : la sécurité et la sûreté, l'expérience client, la gérance financière, la protection et la gestion environnementales ainsi que les gens qui rendent le tout possible. Le fait de privilégier ces priorités de façon continue favorisera également les efforts en cours pour entretenir et préparer l'aéroport en vue de la fin éventuelle de la pandémie, la reprise du transport aérien typique et une hausse marquée des volumes de passagers.

Photo : Victoria Airport Authority



Photo : Victoria Airport Authority

1. UN AÉROPORT SÛR ET EN SÉCURITÉ

Voyagez en sécurité YYJ

Le 1^{er} juillet 2020, YYJ a présenté Voyagez en sécurité YYJ, un programme opérationnel à multiples facettes qui a permis de s'attaquer de façon proactive à la menace que posait la COVID-19 grâce à l'amélioration des protocoles de sécurité déjà mis en place au sein de l'aéroport. À cet effet, on a lancé un programme de sensibilisation pour mettre en évidence les directives d'hygiène et de sécurité et informer les passagers des nouvelles attentes qui prévalent à l'intérieur de l'aéroport. Bon nombre des initiatives ont même précédé les exigences des gouvernements.

Voyagez en sécurité YYJ s'harmonise aux directives publiées par l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI) et est compatible avec les démarches adoptées par les aéroports d'un bout à l'autre du Canada.

Au nombre des points saillants du programme Voyagez en sécurité YYJ, on trouve :

- Portes d'entrée et de sortie désignées de l'aérogare
- Accès à l'aérogare réservé aux employés et aux voyageurs
- Stationnement à court terme gratuit pour l'embarquement et le débarquement des passagers
- Port obligatoire d'un couvrir-visage à l'intérieur de l'aérogare
- Directives d'éloignement physique indiquées à l'aide de décalques de plancher et de siège, de barrières et d'affiches
- Barrières en plexiglas installées aux portes d'enregistrement et d'embarquement de tous les transporteurs aériens; dans les magasins d'aliments et de boissons, dans les commerces de détail et aux comptoirs de location de voitures; aux postes de contrôle de la sécurité; et à la douane
- Plus de 60 postes de désinfection des mains répartis un peu partout dans l'aérogare
- Amélioration des protocoles de nettoyage déjà en place, y compris l'installation de pulvérisateurs de solution probiotique, la désinfection électrostatique de nuit et un nettoyage plus fréquent des surfaces fréquemment touchées
- Mise à niveau du système de chauffage, de ventilation et de climatisation grâce à l'installation de filtres à air MERV 13, dont la qualité est supérieure à celle de tout autre filtre offert sur le marché
- Vérifications de la température des passagers effectuées par l'Administration canadienne de la sûreté du transport aérien (ACSTA)

Pour visionner une série de vidéos mettant en valeur les mesures d'hygiène et de sécurité du programme Voyagez en sécurité YYJ, consulter le site Web de YYJ : www.victoriaairport.com/travelsafeyyj



Photo : Victoria Airport Authority

Prix Qualité des services aéroportuaires du CIA : Meilleures mesures d'hygiène selon la région (Amérique du nord)

Les efforts proactifs et exhaustifs déployés par l'Aéroport international de Victoria pour assurer un milieu sécuritaire aux voyageurs lui ont valu un nouveau prix pour la qualité des services aéroportuaires, décerné par le Conseil international des aéroports (CIA). YYJ a été reconnu dans la catégorie « Meilleures mesures d'hygiène selon la région (Amérique du Nord) » pour l'année 2020.

Ce prix reflète les efforts remarquables consacrés au programme Voyagez en sécurité YYJ, la reconnaissance par les voyageurs du niveau des mesures d'hygiène mises en place, la clarté des affiches qui décrivent ces mesures, la disponibilité du personnel chargé de l'application des mesures d'hygiène et de sécurité et la confiance qu'avaient les voyageurs pendant qu'ils étaient de passage à l'Aéroport international de Victoria. Le prix témoigne par ailleurs des nombreux protocoles de nettoyage et de désinfection exécutés par les employés de première ligne de l'aéroport et par son partenaire ACCIONA Facility Services Canada. Ils ont pu s'adapter rapidement aux nouvelles exigences changeantes et continuent d'assurer un niveau élevé de propreté.

La pandémie de COVID-19 a fait changer les perceptions et attentes qu'ont les clients de l'expérience en milieu aéroportuaire. Ce prix affirme que YYJ s'est conformé à ces changements tout en continuant de faire vivre une excellente expérience au sein de l'aéroport.

Conseil international des aéroports, accréditation en matière d'hygiène aéroportuaire

YYJ s'est vu accorder une accréditation en matière d'hygiène aéroportuaire par le Conseil international des aéroports (CIA), ce qui constitue une nouvelle reconnaissance mondiale pour la prestation de pratiques exemplaires conçues pour assurer la sécurité et l'hygiène des installations aéroportuaires, conformément aux directives de relance et de reprise des entreprises du secteur de l'aviation mises de l'avant par le CIA et aux recommandations du groupe de travail chargé d'étudier la relance du secteur de l'aviation, lequel relève de l'OACI, en plus des pratiques exemplaires du secteur.

L'accréditation en matière d'hygiène aéroportuaire du CIA confirme que YYJ a réussi à renforcer les mesures d'hygiène partout dans l'aéroport grâce à l'adoption de plusieurs initiatives :

- Montrer aux passagers, au personnel, aux organismes de réglementation et aux gouvernements qu'il privilégie l'hygiène et la sécurité de façon mesurable et établie.
- Valider ses propres mesures partout dans les installations aéroportuaires et au cours des processus connexes.
- Se faire rassurant auprès du public voyageur qui se sert des installations aéroportuaires.
- Promouvoir la reconnaissance de l'excellence professionnelle en ce qui a trait au maintien du caractère sécuritaire et hygiénique des installations.
- Promouvoir les pratiques exemplaires et harmoniser les efforts déployés à l'échelle du secteur.
- Assurer l'harmonisation entre l'orientation générale fournie par l'OACI et la mise en œuvre de directives par le secteur



Photo : Victoria Airport Authority

2. INSTALLATIONS AÉROPORTUAIRES ET EXPÉRIENCE CLIENT EXCEPTIONNELLES

Agrandissement de la salle d'embarquement du rez-de-chaussée

La Victoria Airport Authority a parachevé le projet d'agrandissement de la salle d'embarquement au coût de 19,9 millions de dollars qui a été entamé en janvier 2018. L'annexe de 1 900 mètres carrés, qui présente des monolithes structuraux en bois, des puits de lumière et des grandes fenêtres qui donnent sur l'aire de trafic et ses éléments nouvellement paysagers, est venue agrandir du double la superficie de la salle d'embarquement du rez-de-chaussée. On y trouve désormais sept portes d'embarquement désignées et 400 places assises pour les passagers. Les voyageurs pourront aussi profiter d'un plus grand choix d'aliments, de boissons et d'attrait commerciaux, dont Fresh Cup Roastery Café et Victoria Distillers, une distillerie artisanale locale récompensée.

Une nouvelle installation artistique, *Time Catcher* de l'artiste local Charles Campbell, vient agrémenter le décor de la salle d'embarquement. La sculpture aérienne de onze mètres carrés se compose d'un ensemble de cercles qui se chevauchent et fait allusion au dynamisme des flux d'énergie et à l'interdépendance entre les systèmes humains et naturels.

Time Catcher évoque les concepts de temps et de mouvement à travers les territoires et se sert de la salle d'embarquement comme un espace intermédiaire qui offre le potentiel de réflexion et de création de liens. Les navires à trois faces sont conçus comme des transporteurs métaphoriques du souvenir écologique et culturel, dont la forme est issue des coques d'embarcation, qui ont des antécédents de longue date de contact et de commerce sur cette côte. Le poème *Paradise* d'Octavia Butler est gravé en code Morse sur la surface de chacun des navires et souligne notre attachement au concept du chez soi et aux forces du changement qui incitent les gens à se déplacer aux quatre coins de la planète.

Un nouveau bloc de salles de bain est doté d'installations inclusives qui améliorent l'accessibilité de l'aéroport, comme en témoignent, par exemple, un lieu d'aisance côté piste pratique pour les animaux d'assistance et une salle à langer avec lève-personne pour adultes. Tous les éléments de l'agrandissement ont été conçus et élaborés de façon à créer un aéroport sécuritaire et inclusif qui assure une accessibilité universelle à tous les voyageurs.

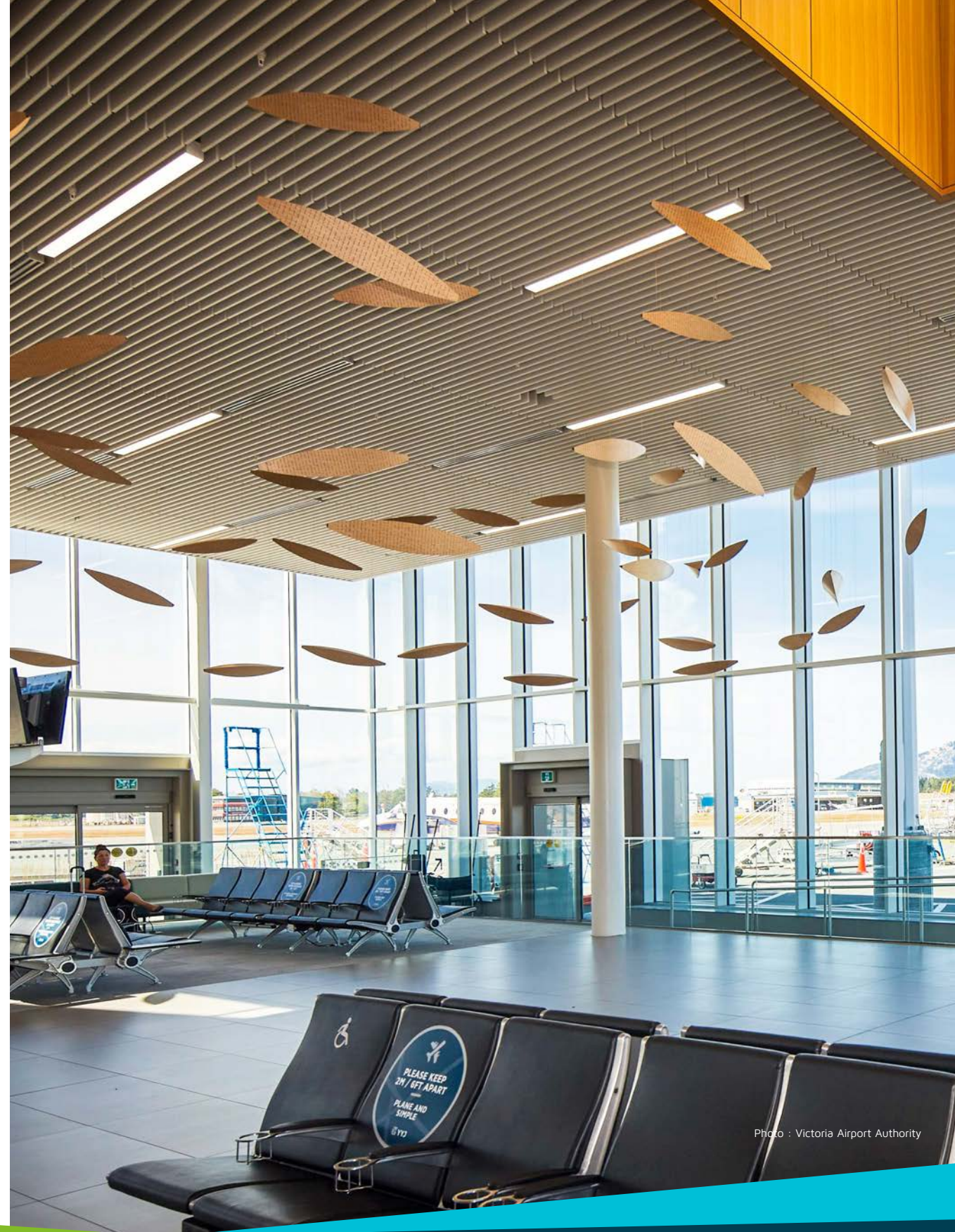


Photo : Victoria Airport Authority



Photo : Victoria Airport Authority

Certification d'accessibilité Or de la Fondation Rick Hansen

À la suite des travaux effectués pour veiller à ce que YYJ assure l'universalité de l'accès aux espaces publics sécuritaires et inclusifs, l'aéroport s'est vu attribuer dans son ensemble la Certification Or du Programme d'agrément et de certification en matière d'accessibilité de la Fondation Rick Hansen (RHFAC).

Le Programme RHFAC se sert d'un système national d'évaluation afin de mesurer l'accessibilité des édifices et des sites et fait la promotion de l'accessibilité accrue grâce à l'adoption de principes de conception universelle. YYJ est le deuxième aéroport en Colombie-Britannique et le quatrième au pays à obtenir la Certification Or du Programme d'agrément et de certification en matière d'accessibilité de la FRH.

YYJ a travaillé de concert avec la Fondation Rick Hansen, Changing Places et Copley Inclusive Solutions au cours des processus de conception et de construction de l'agrandissement. Grâce au soutien éclairé de ces parties, la nouvelle salle d'embarquement du rez-de-chaussée intègre de nombreuses améliorations qui aident les personnes avec un handicap à voyager en toute sécurité et confiance.

Les nombreuses fonctionnalités en matière d'accessibilité qui se trouvent dans toutes les salles de départ du rez-de-chaussée, allant des stationnements accessibles situés à proximité des entrées accessibles au système audio de sonorisation de pointe qui diffuse les messages directement aux appareils auditifs, en passant par la salle à langer avec lève-personne pour adultes et l'aire d'aisance côté piste pratique pour les animaux d'assistance et les chiens-guides, se complètent bien pour faire de l'aéroport un lieu plus convivial, sécuritaire et confortable pour les voyageurs, quelles que soit leurs capacités.

La Certification Or du Programme d'agrément et de certification en matière d'accessibilité de la FRH est le fruit des travaux qu'a effectués l'équipe pendant plus d'un an dans le but de rehausser l'expérience aéroportuaire. Même face à une période des plus éprouvantes, la VVA s'est engagée à assurer à tous les voyageurs la meilleure expérience aéroportuaire qui soit. L'accessibilité fait partie intégrante de l'excellence du service à la clientèle, et la VAA est fière d'avoir obtenu le plus haut niveau de certification de la Fondation Rick Hansen.

Prix Qualité des services aéroportuaires du CIA : Meilleur aéroport selon la taille et la région (achalandage annuel de moins de deux millions de passagers en Amérique du Nord)

L'engagement continu de l'Aéroport international de Victoria en matière d'excellence du service à la clientèle lui a valu un autre prix prestigieux du Conseil international des aéroports (CIA) pour la qualité des services aéroportuaires : Meilleur aéroport selon la taille et la région (achalandage annuel de moins de deux millions de passagers en Amérique du Nord) C'est la troisième fois que YYJ remporte ce prix, après en avoir été nommé gagnant en 2012 et 2014.

Depuis leur création en 2006, les prix Qualité des services aéroportuaires – auxquels participent près de 400 aéroports répartis dans 95 pays – sont devenus l'étalon-or mondial en matière de satisfaction des passagers aériens.

Ce prix, l'une des plus grandes distinctions du secteur aéroportuaire, revêt une importance d'autant plus significative puisqu'il représente les opinions des gens qui ont transité par l'aéroport au cours d'une des années les plus difficiles de l'histoire de l'aviation. Les voyageurs ayant visité YYG ont reconnu les nombreux efforts réussis pour préserver et assurer la bonne santé de tous et de toutes dans l'aéroport.



Photo : Victoria Airport Authority

3. AÉROPORT RESPONSABLE SUR LE PLAN FINANCIER

YYJ est toujours resté fidèle à sa façon prudente d'aborder ses finances. C'est l'un des trois seuls aéroports sans dette au Canada. En outre, parmi les aéroports canadiens, les frais d'aviation de YYJ figurent parmi les plus faibles; l'aéroport affiche aussi le plus fort pourcentage de recettes tirées de sources non reliées à l'aviation. Bien qu'aucun commerce ne puisse supporter les effets d'un ralentissement prolongé de cette ampleur, YYJ a néanmoins réussi à équilibrer son budget selon la méthode de comptabilité de trésorerie, et ce, malgré l'élimination de plus de 50 % de ses recettes. Cela s'explique par l'attention particulière portée par la VAA à la diversification des recettes et à la compression des coûts, en plus d'être attribuable en partie à la Subvention salariale d'urgence du Canada (SSUC) obtenue auprès du gouvernement fédéral.

Air Transport Research Society – L'aéroport le plus efficace parmi les aéroports nord-américains (dont l'achalandage annuel est de moins de cinq millions de passagers)

Dans le rapport 2020 Global Airport Performance Benchmarking (évaluation comparative mondiale des performances des aéroports) rédigé par l'Air Transport Research Society et

l'Embry-Riddle Aeronautical University, YYJ a été reconnu comme l'aéroport le plus efficace parmi les aéroports nord-américains dont l'achalandage annuel est de moins de cinq millions de passagers.

Cette reconnaissance réaffirme la valeur de la démarche, économique, financièrement prudente, de grande qualité et axée sur la clientèle adoptée par la VAA à l'égard de la gestion aéroportuaire, laquelle a permis à YYJ de s'adapter au déclin des recettes causé par la pandémie.

Nouveaux locataires aéroportuaires

La VAA a poursuivi la diversification de ses flux de recettes en accueillant trois nouveaux locataires en 2020 :

- Titan Boats
- Western Canada Marine Response Corporation
- Blue Heron Aeropark



Photo - Victoria Airport Authority

4. LEADERSHIP EN MATIÈRE DE PROTECTION ET DE GESTION ENVIRONNEMENTALES

Plan de durabilité

Dans le cadre de ses efforts continus visant à promouvoir la durabilité à YYJ, la VAA a publié son Plan de durabilité 2020-2024.

Le plan fait notamment état de mesures et d'objectifs ambitieux qui s'harmonisent aux valeurs et aux principes directeurs, au Plan stratégique 2020-2024 et au Plan directeur de l'aéroport établis par la VAA de même qu'aux Objectifs de développement durable adoptés en 2015 par tous les états membres des Nations Unies et aux Objectifs d'Aichi pour la biodiversité.

La VAA s'engage à poursuivre ses efforts visant à réduire l'impact de l'aéroport sur l'environnement et à accroître ses contributions positives à la communauté. Le plan a notamment pour objectifs de favoriser une gestion exhaustive des déchets, la réduction des émissions de carbone, les améliorations à la biodiversité aéroportuaire et la conservation de l'eau, en plus de faire avancer les Objectifs de développement durable des Nations Unies.

Le Plan de durabilité 2020-2024 (en anglais) se trouve sur le site Web de YYJ : www.victoriaairport.com/pdfs/YYJ-SustainabilityPlan2020-web%201.pdf

Conseil international des aéroports, Airport Carbon Accreditation

La Victoria Airport Authority a obtenu de nouveau la certification de niveau 2 du programme Airport Carbon Accreditation du Conseil international des aéroports (CIA).

Depuis son année de référence, en 2013, au cours de laquelle YYJ a cartographié ses émissions de carbone afin de déterminer où elle pouvait apporter des améliorations à son plan de réduction des émissions, la VAA a mis en place de nombreuses mesures de gestion du carbone, dont des installations d'énergie solaire et géothermique, des systèmes de contrôle de la ventilation, des chauffe-eau à haut rendement, de nouveaux systèmes d'automatisation de bâtiments, des appareils d'éclairage à DEL et un plan de gestion du carbone.

Les travaux se poursuivent pour aller de l'avant avec le processus d'accréditation, dont l'objectif est de satisfaire aux critères du niveau 3 – Optimisation, qui impose aux tiers fournisseurs de services de l'aéroport de se livrer à la gestion de l'empreinte carbonique.



Photo : Victoria Airport Authority

Remise en état du ruisseau Reay (Kelset)

Transports Canada a terminé la remise en état du ruisseau Reay, qu'on appelle aussi Sencoten Kelset (qui se prononce KWAL-sit), qui prend naissance sur les terrains aéroportuaires et le versant nord-est du mont Newton. Les saumons sauvages sont de retour dans le ruisseau et l'étang.

Le ruisseau et l'écosystème était devenus pollués par une exploitation de longue date sur les terrains aéroportuaires. À la suite d'une pression soutenue exercée par YYJ, Transports Canada a enlevé des sédiments contaminés, a ajouté des éléments propres à un habitat piscicole et a remis en état l'habitat riverain du ruisseau Reay sur les terrains aéroportuaires en 2019. En 2020, Transports Canada a utilisé les terrains aéroportuaires afin de poursuivre les travaux de remise en état en aval de l'aéroport aux environs de l'étang et du barrage de terre situés dans la municipalité de Sidney. La Ville de Sidney a modernisé le barrage, où se trouve entre autres une échelle à poissons qui permet aux saumons reproducteurs de se rendre jusqu'au ruisseau.

5. UNE ÉQUIPE D'EMPLOYÉS TALENTUEUX ET MOTIVÉS

BC's Top 100 Employers (100 meilleurs employeurs de la C.-B.)

La VAA a été sélectionnée parmi les 100 meilleurs employeurs de la C.-B. pour 2021.

Le concours BC's Top Employers (Meilleurs employeurs de la C.-B.) souligne les efforts des employeurs qui se distinguent dans leur secteur par leur capacité d'offrir des lieux exceptionnels où travailler. À cet effet, on procède à une évaluation comparative des employeurs par rapport à d'autres organismes du même secteur afin de déterminer lesquels proposent les programmes les plus progressifs et avant-gardistes.

L'année 2020 a été une période difficile, qui a vu l'adoption de nouvelles mesures de travail à domicile visant à atténuer les menaces que posait la pandémie. La VAA a créé un nouveau milieu de travail pour son personnel, auquel plusieurs membres ont participé à distance tandis que le personnel opérationnel de première ligne est resté sur place à l'aéroport. Cette reconnaissance reflète le dévouement et l'engagement dont font preuve tous les membres du personnel de YYJ en vue de tenir le coup face à la pandémie, et ce, grâce aux programmes et aux activités qui font de l'aéroport un excellent lieu où travailler. Vu les défis qu'a surmontés l'équipe au cours de 2020, cette reconnaissance est particulièrement satisfaisante et rend aussi hommage à tous les hommes et à toutes les femmes qui travaillent à YYJ.



Photo : Victoria Airport Authority



Red Coat Volunteers (Bénévoles en veste rouge)

L'année 2020 a marqué le 13^e anniversaire du programme de bénévolat Red Coats, un service fort apprécié par les voyageurs. Nommés en raison des vestes rouges qu'ils portent, ces bénévoles assurent une présence accueillante et servent de source d'information fiable à ceux et celles qui sont de passage et aux gens de la région qui ont besoin d'un coup de main. Ils accueillent chaleureusement les visiteurs, offrent une assistance de première ligne aux clients, répondent aux questions sur le transport terrestre, offrent des renseignements de base sur les vols et apportent de l'aide dans la mesure du possible.

En 2020, les 25 bénévoles en veste rouge avaient accumulé 221 ans de service. Le bénévole qui compte le plus d'ancienneté aide les voyageurs depuis 27 ans.

Félicitations aux bénévoles qui ont célébré un anniversaires jalon :

5 ans	10 ans	15 ans	20 ans
<ul style="list-style-type: none">• Barb Gardiner• Nancy Law• Wil Clark	<ul style="list-style-type: none">• Maggie McNish	<ul style="list-style-type: none">• Margarete Rothlisberger• Sue Williams	<ul style="list-style-type: none">• Barbara Nedzelski• Breda Teh

La Victoria Airport Authority est fière des hommes et des femmes qui consacrent généreusement leur temps au service du public et à l'enrichissement de la communauté aéroportuaire et leur en est reconnaissante.

La pandémie a mis en pause les efforts de cette équipe inlassable de bénévoles en mars 2020 lorsque le comptoir bureau d'information a été fermé temporairement pour protéger leur sécurité. Leur présence amicale manque à de nombreuses personnes dans l'aéroport, et le retour des Red Coats est un signe très attendu de la fin de la pandémie et que la vie reprend son cours.

FAITS SAILLANTS FINANCIERS

Faits saillants financiers

REVENUS

Quatre-vingt-dix pour cent des revenus générés par l'Aéroport international de Victoria sont liés à l'activité engendrée par les passagers et les avions. Avec une baisse allant jusqu'à 98 % du volume de passagers et la réduction du nombre de vols quotidiens qui est passé de cent à seulement huit, l'impact sur les revenus a été considérable. Les redevances d'atterrissage, les frais d'aérogare et les frais d'améliorations aéroportuaires (FAA) ont été les plus touchés. Les revenus des contrats de concession – restauration, commerce de détail, location de voitures, stationnements et transport terrestre – ont été renégociés ou sont passés à un pourcentage du loyer. La seule source de revenus stable a été le loyer des terrains.

Pour 2020, les revenus s'élèvent à 18,2 millions \$, ce qui représente une baisse de 53 % par rapport à 2019. Cet écart aurait été plus important n'eut été des deux mois « normaux » au début de l'année et de la Subvention salariale d'urgence du Canada, qui a été comptabilisée comme revenu.



Photo : Victoria Airport Authority

CHARGES

Les baisses importantes et rapides des revenus engendrées par la pandémie ont limité la capacité de la VAA à éliminer les dépenses d'exploitation. Dans un effort visant à préserver les liquidités financières, la VAA a immédiatement mis en œuvre une série de mesures de contrôle des coûts qui ont vu les dépenses d'exploitation annuelles réduites de 25 % par rapport au budget.

YYJ a réalisé un bénéfice net de 9,2 millions \$ en 2019 et une perte nette de 8,2 millions \$ en 2020, ce qui représente un changement de 17,4 millions \$ en matière de rentabilité. Tous les projets d'immobilisations qui n'étaient pas liés à la sécurité ou qui n'étaient pas quasi achevés ont été reportés.

PROGRAMME D'IMMOBILISATIONS

Plus de 222 millions \$ ont été investis dans l'amélioration des immobilisations de l'installation depuis que la Victoria Airport Authority a pris en charge l'exploitation de YYJ en 1997. Les projets d'immobilisations d'envergure ci-dessous ont été entrepris en 2020 :

	Milliers \$
Agrandissement de la salle d'embarquement du rez-de-chaussée	2 830,4
Équipement partagé de l'aérogare	1 315,6
Remplacement des équipements de stationnement	971,3
Structure de chaussée côté piste	672,2
Agrandissement de l'aire de trafic – phase 4A	373,2
Renouvellement du parc aérien côté piste	334,7
Planification des routes et du stationnement	235,3
Amélioration du système électrique de l'aérogare – phase 1	187,8
Renouvellement du parc aérien léger	160,3
Agrandissement de la voie de circulation Écho	110,7
Programme d'aménagement du sous-sol	87,4

GOUVERNANCE DE L'ENTREPRISE

Gouvernance de l'entreprise

Le conseil d'administration assure la surveillance de la Victoria Airport Authority afin d'assurer la réalisation de ses buts et de ses objectifs ainsi que d'assurer l'exploitation sécuritaire, efficace et fiable de l'Aéroport international de Victoria.

En tant que conseil de gouvernance, on s'attend à ce que tous les administrateurs possèdent un niveau élevé de connaissances afin de favoriser les pratiques exemplaires en matière de gestion financière et de gouvernance.

Le conseil d'administration de 2020 se composait de treize membres, nommés par le District de North Saanich (deux), la Ville de Sidney (deux), le District de Central Saanich (un), le District de Saanich (un), la Ville de Victoria (un), le District régional de la capitale (un), la Chambre de commerce du Grand Victoria (un), la Province de la Colombie-Britannique (un) et le gouvernement du Canada (deux).

La VAA a l'option de nommer jusqu'à trois administratrices et/ou administrateurs supplémentaires à la discrétion du conseil d'administration. Pour assurer la continuité, la VAA a fait usage de ce droit option en 2019-2020 afin de nommer une administratrice comme membre à titre individuel. Les administratrices et administrateurs ne peuvent siéger pendant plus de neuf ans au total.

En 2020, les dirigeants de la société et les présidents des comités étaient :

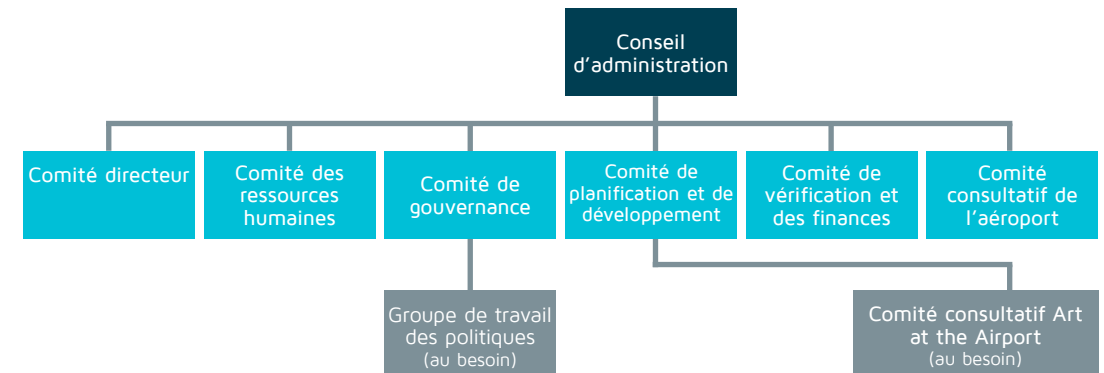
Présidence du conseil d'administration et présidence – comité directeur	Gordon Safarik
Vice-présidence du conseil d'administration et présidence – comité consultatif de l'aéroport	Marilyn Loveless
Secrétariat du conseil d'administration et présidence – comité de gouvernance	Brenda Nunns-Shoemaker (Jan. à sept.) Marilyn Loveless (sept. à déc.)
Présidence – comité de vérification et des finances	Cathie Ounsted
Présidence – comité de planification et de développement	Rod Dewar
Présidence – comité des ressources humaines	Eric Donald

CODE DE CONDUITE DES ADMINISTRATRICES ET DES ADMINISTRATEURS

Les membres du conseil d'administration sont tenus de se conformer au manuel de politiques et procédures du conseil d'administration et de signer une attestation annuelle reconnaissant leur compréhension des politiques et des exigences des règlements administratifs et leur engagement à les respecter. Une déclaration annuelle déposée auprès du secrétariat général identifie tout conflit d'intérêts réel ou perçu. Les administratrices et administrateurs doivent s'abstenir de participer à toute discussion ou à tout vote pouvant constituer un conflit potentiel. En 2020, aucune violation du code de conduite n'a été constatée.

COMITÉS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le conseil d'administration compte six comités permanents ainsi que des comités spéciaux, des sous-comités et des groupes de travail, au besoin.



NOUVEAUX MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

La Victoria Airport Authority a accueilli Carol Brown et se réjouit du retour de Frank Leonard en tant que membres nommés par le gouvernement du Canada.

Mme Brown a siégé pendant neuf ans au conseil d'administration de la Prince George Airport Authority, notamment en qualité de présidente du comité sur les ressources humaines et elle a été administratrice de l'Insurance Corporation of BC et commissaire de la BC Utilities Commission. Après avoir exercé le droit commercial pendant plus de vingt ans, elle est aujourd'hui membre associée du corps professoral à l'Université Royal Roads où elle enseigne le droit, la gestion des conflits et la direction du changement.

Ancien maire de Saanich et président du comité des politiques, Frank Leonard mettra à profit sa vaste expérience sur les plans local et financier acquise dans son travail en qualité de titulaire de charge publique et au sein d'entreprises locales. Il a précédemment siégé à titre d'administrateur au sein de la BC Investment Management Corporation, de président du Municipal Pension Plan ainsi que de la BC Agricultural Land Commission. Aujourd'hui, il enseigne l'administration des affaires à l'Université de Victoria.

MEMBRES SORTANTS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

La Victoria Airport Authority a dit au revoir à Rod Dewar, président du comité de planification et de développement; à Marilyn Loveless, vice-présidente du conseil d'administration et présidente du comité consultatif de l'aéroport; et à Brenda Nunns-Shoemaker, secrétaire du conseil et présidente du comité de gouvernance. Nous leur sommes reconnaissants de leurs conseils avisés et de leurs nombreuses contributions à l'Aéroport international de Victoria et à la région.

CONSEIL D'ADMINISTRATION ET CHEF DE LA DIRECTION 2020



Gordon Safarik
Président du conseil
d'administration

Nommé par le District
de North Saanich



Marilyn Loveless
Vice-présidente du conseil
d'administration; présidente
du comité consultatif de
l'aéroport; et secrétaire du
conseil d'administration et
présidente du comité de
gouvernance de septembre
à décembre

Nommée par la Victoria
Airport Authority



**Brenda
Nunns-Shoemaker**
Secrétaire du conseil
d'administration et
présidente du comité de
gouvernance de janvier
à septembre

Nommée par le District
de North Saanich



Cathie Ounsted
Présidente du comité de
vérification et des finances

Nommée par le District
de Central Saanich



Eric Donald
Président du comité des
ressources humaines

Nommé par la
Ville de Victoria



Rod Dewar
Président du comité
de planification et de
développement

Nommé par la Chambre de
commerce du Grand Victoria



Carol Brown

Nommée par le
gouvernement du Canada



Wendy Everson

Nommée par la
Ville de Sidney



Allan Haynes

Nommé par le District
de Saanich



Paul Gerrard

Nommé par le District
régional de la capitale



Frank Leonard

Nommé par le
gouvernement du Canada



Charles Lovallo

Nommé par la Ville de
Sidney



Wendy Zink

Nommée par la Province de
la Colombie-Britannique



Geoff Dickson
Président et chef de la
direction

En 2020, le conseil d'administration s'est réuni à onze reprises sur des questions portant sur les comités, sur le conseil d'administration et sur la COVID-19. Il y a également eu trois réunions publiques au cours desquelles les intervenants et la communauté ont été invités à formuler de la rétroaction.

Participation moyenne aux réunions du conseil d'administration et des comités en 2020 :

Rencontres du conseil d'administration : **100 %**
 Rencontres de comités : **96 %**
 Rencontres publiques : **92 %**

RÉMUNÉRATION DES ADMINISTRATEURS ET DES DIRIGEANTS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

La rémunération des membres du conseil d'administration de la Victoria Airport Authority est révisée tous les ans. En 2020, les dirigeants de la société et les administrateurs ont été rémunérés comme suit :

Dirigeant(e)/administrateur(rice)	Rémunération
Carol Brown	20 600 \$
Rod Dewar	25 300 \$
Eric Donald	27 100 \$
Wendy Everson	17 600 \$
Paul Gerrard	19 100 \$
Allan Haynes	19 400 \$
Frank Leonard	18 200 \$
Charles Lovallo	18 200 \$
Marilyn Loveless	28 975 \$
Cathie Ounsted	25 900 \$
Gordon Safarik	48 100 \$
Brenda Nunns-Shoemaker	16 592 \$
Wendy Zink	19 700 \$

L'équipe de la haute direction de la Victoria Airport Authority, composée du président et du président et chef de la direction ainsi que de quatre cadres supérieurs, a touché un traitement de 867 471 \$ au cours de l'année qui s'est terminée le 31 décembre 2020.

Ci-dessous se trouve un sommaire de la participation au conseil d'administration et aux comités pour l'année 2020 :

Membre	Entité de nomination	Comités
Gordon Safarik	District de North Saanich	<ul style="list-style-type: none"> Président du conseil d'administration Président, Comité directeur Membre d'office de tous les comités
Marilyn Loveless	Victoria Airport Authority	<ul style="list-style-type: none"> Présidente, Comité consultatif de l'aéroport Présidente, Comité de gouvernance (de sept. à déc.) Vice-présidente, Comité directeur Comité de gouvernance (de janv. à sept.)
Brenda Nunns-Shoemaker (*a démissionné en sept. 2020)	District de North Saanich	<ul style="list-style-type: none"> Présidente, Comité de gouvernance (de janv. à sept.) Vice-présidente, Comité consultatif de l'aéroport Comité directeur
Eric Donald	Ville de Victoria	<ul style="list-style-type: none"> Président, Comité des ressources humaines Comité directeur Comité de vérification et des finances Comité consultatif de l'aéroport Comité de planification et de développement
Rod Dewar	Chambre de commerce du Grand Victoria	<ul style="list-style-type: none"> Président, Comité de planification et de développement Comité directeur Comité consultatif de l'aéroport Comité de vérification et des finances Comité de planification et de développement

Membre	Entité de nomination	Comités
Cathie Ounsted	District de Central Saanich	<ul style="list-style-type: none"> Présidente, Comité de vérification et des finances Comité directeur Comité des ressources humaines
Carol Brown	Gouvernement du Canada	<ul style="list-style-type: none"> Comité de vérification et des finances Comité de gouvernance
Wendy Everson	Ville de Sidney	<ul style="list-style-type: none"> Comité de vérification et des finances Comité de planification et de développement
Paul Gerrard	District régional de la capitale	<ul style="list-style-type: none"> Comité de gouvernance Comité de planification et de développement Comité consultatif de l'aéroport
Allan Haynes	District de Saanich	<ul style="list-style-type: none"> Comité de planification et de développement Comité de vérification et des finances
Charles Lovalo	Ville de Sidney	<ul style="list-style-type: none"> Vice-président, Comité de vérification et des finances Comité de planification et de développement
Wendy Zink	Province de la Colombie-Britannique	<ul style="list-style-type: none"> Comité de gouvernance Comité de planification et de développement

INFORMATION FINANCIÈRE

Information financière

DONS ET COMMANDITES

REMARQUE : En 2020, les dons de bienfaisance et les commandites ont été réduits de façon significative en raison de la pandémie de COVID-19.

	2020
BC Aviation Council – Commandite Silver Wings	1 250 \$
Commandite de la conférence BC Tourism Industry Conference	3 500
CAEA/CANEW – Commandite	1 500
Peninsula Streams Education Program	1 000
Saanich Peninsula Chamber of Commerce – Tour of Industry	500
Sidney Museum and Archives – Commandite de la Sidney Family Day	250
Commandite du Vancouver South Island Film	500
Victoria Cool Aid Society	500
	9 000 \$

MARCHÉS À FOURNISSEUR UNIQUE DE PLUS DE 75 000 \$

Conformément à la politique n° 205 du conseil d'administration : Conditions et activités financières, en règle générale, les contrats de biens, de services et de construction d'une valeur supérieure à 75 000 \$ sont attribués au moyen d'un processus concurrentiel, au plus bas soumissionnaire ou à la proposition offrant la meilleure valeur globale, sauf dans des circonstances précises. Les marchés à fournisseur unique ne seront conclus que lorsqu'il existe une justification valable, telle que :

1. Les biens ou services sont de nature exclusive et il n'y a qu'un seul fournisseur qualifié.
2. La conformité à un programme de normalisation de produits, de services ou d'équipements est requise.
3. Il n'y a qu'une seule entreprise qualifiée disponible, lorsque tous les facteurs sont pris en compte.
4. En raison d'une expérience préalable avec une entreprise dans un domaine spécialisé, il est avantageux de poursuivre la relation.
5. Des situations d'urgence empêchent de suivre le processus concurrentiel normal.

Conformément à cette politique, la VAA publie une liste des contrats de biens et services d'une valeur supérieure à 75 000 \$ qui n'ont pas été attribués au moyen d'un processus concurrentiel. En 2020, aucun marché à fournisseur unique de plus de 75 000 \$ n'a été attribué en dehors du processus concurrentiel.

Chiffres réels de 2020 par rapport au plan d'affaires (indiqués en milliers de \$)

La pandémie et la diminution du nombre de passagers qu'elle a occasionnée ont entraîné une baisse spectaculaire des revenus. En conséquence, les plans de dépenses et d'investissement ont été considérablement réduits afin de préserver les liquidités.

	Réel	Plan	Différence
Revenus (note 1)	17 193,0 \$	39 637,6 \$	(22 444,6) \$
Charges (note 2)	16 335,8 \$	22 429,7 \$	(6 093,9) \$
Capital	8 516,3 \$	12 377,5 \$	(3 861,2) \$

Prévision du plan d'affaires 2021-2025 (indiquée en milliers de \$)

La reprise du secteur aéroportuaire après la pandémie pourrait prendre plusieurs années, et le moment du retour aux niveaux de fréquentation prépandémiques dépendra de la rapidité de la reprise. Les revenus étant fortement liés aux passagers, les prévisions financières futures fluctueront en fonction du nombre de passagers. Les prévisions générales actuelles sont présentées ci-dessous.

	2021	2022	2023	2024	2025
Revenus (note 1)	13 744,0 \$	28 709,0 \$	35 811,0 \$	37 976,0 \$	38 882,0 \$
Charges (note 2)	17 466,0 \$	19 363,0 \$	20 297,0 \$	20 843,0 \$	21 296,0 \$
Capital	4 956,0 \$	12 850,0 \$	13 220,0 \$	17 600,0 \$	17 750,0 \$

NOTES :

1. Les postes de revenus ne comprennent pas d'éléments sans effets sur la trésorerie comme les apports en capitaux reportés.
2. Les postes de charges ne comprennent pas d'éléments sans effets sur la trésorerie tels que l'amortissement.

RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION EN CE QUI CONCERNE LES ÉTATS FINANCIERS

Les états financiers ci-joints ont été préparés par la direction conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif. Les plus importantes d'entre elles sont énoncées à la note 2 aux états financiers.

Les procédures comptables et les systèmes de contrôle interne connexes de la Victoria Airport Authority ont été conçus pour fournir une assurance raisonnable quant à la protection de ses actifs et la fiabilité de ses dossiers financiers. Ces états financiers comprennent certains montants basés sur les meilleures estimations et les meilleurs jugements de la direction. Reconnaissant que la VAA est responsable à la fois de l'intégrité et de l'objectivité des états financiers, la direction est convaincue que ces états financiers ont été préparés dans des limites raisonnables d'importance relative.

Le conseil d'administration a nommé un comité d'audit et des finances composé de huit administratrices et administrateurs. Le comité se réunit périodiquement tout au long de l'année pour examiner avec la direction et les auditeurs toute question importante en matière de comptabilité, de contrôle interne et d'audit. Il examine et finalise également les états financiers annuels de la VAA ainsi que le rapport de l'auditeur indépendant avant de les soumettre au conseil d'administration pour approbation finale.

L'information financière qui figure dans le texte du rapport annuel est cohérente avec l'information présentée dans les états financiers.

Au nom de la Victoria Airport Authority



Geoff Dickson
Présidente et chef de la direction
12 avril 2020



KPMG LLP
St. Andrew's Square II
800-730 View Street
Victoria BC V8W 3Y7
Canada
Telephone 250-480-3500
Fax 250-480-3539

Rapport des auditeurs indépendants

Aux membres de la Victoria Airport Authority

Opinion

Nous avons vérifié les états financiers de la Victoria Airport Authority (« l'Autorité »), qui comprennent :

- les états de la situation financière au 31 décembre 2020
- les comptes de résultat pour l'exercice s'étant alors terminé
- les états des variations des capitaux propres pour l'exercice s'étant alors terminé
- les tableaux des flux de trésorerie pour l'exercice s'étant alors terminé
- et les notes annexes, y compris un résumé des principales méthodes comptables.
- (ci-après dénommés les « états financiers »).

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'Autorité au 31 décembre 2020 ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice s'étant alors terminé, conformément aux normes comptables pour les organismes sans but lucratif canadiens.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section **Responsabilités des auditeurs à l'égard de l'audit des états financiers** du rapport de nos auditeurs.

Nous sommes indépendants de l'Autorité conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Parmi les autres informations, on trouve :

- les informations, autres que les états financiers et le rapport des auditeurs y afférent, incluses dans le rapport annuel.



Victoria Airport Authority

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons et n'exprimerons aucune opinion ou autre forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations désignées ci-dessus et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit et à rester attentifs aux indications selon lesquelles les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative.

Nous avons obtenu les informations, autres que les états financiers et le rapport des auditeurs y afférent, incluses dans le rapport annuel en date du présent rapport des auditeurs. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués à l'égard des autres informations, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait dans le rapport des auditeurs.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables pour les organismes sans but lucratif canadiens, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'Autorité à poursuivre ses activités, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'Autorité ou de cesser ses activités, ou si elle n'a aucune autre solution réaliste que de le faire.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'Autorité.

Responsabilités des auditeurs à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers, pris dans leur ensemble, sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport des auditeurs contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.

Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long du processus.

En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.
Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'Autorité.
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'Autorité à poursuivre ses activités. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'Autorité à cesser ses activités.
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.
- nous communiquons aux responsables de la gouvernance, entre autres informations, l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Comptables professionnels agréés

Victoria, Canada
12 avril 2021

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE DE LA VAA

Au 31 décembre 2020 avec information de comparaison pour 2019

	2020	2019
ACTIF		
Actifs courants :		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	4 920 975 \$	13 571 777 \$
Comptes débiteurs	1 390 868	3 325 143
Apports en capital différés débiteurs	-	105 996
Stocks	323 044	334 966
Charges prépayées	263 249	304 750
	6 898 136	17 642 632
Immobilisations corporelles (note 3)	128 995 447	130 557 002
Autres actifs à long terme	84 536	85 807
	135 978 119 \$	148 285 441 \$
PASSIFS ET ACTIFS NETS		
Passifs courants :		
Comptes créditeurs et charges à payer (note 4)	2 735 025 \$	5 975 905 \$
Revenus différés	332 006	267 245
Partie courante du passif pour indemnité de retraite (note 5)	4 743	76 908
	3 071 774	6 320 058
Passif pour indemnité de retraite (note 5)	957 613	776 517
Apports en capital différés (note 7)	6 810 880	7 839 063
Dépôt de garantie des locataires	94 460	65 475
	10 934 727	15 001 113
Actif net :		
Investi dans des immobilisations corporelles	122 184 567	122 717 939
Actif net non restreint	2 858 825	10 566 389
	125 043 392	133 284 328
Engagements (note 6)		
Passif éventuel (note 15)		
Événement postérieur (note 16)		
	135 978 119 \$	148 285 441 \$

Voir les notes qui accompagnent les états financiers.

Au nom du conseil d'administration :

Administrateur

Administratrice

ÉTAT DES RÉSULTATS D'EXPLOITATION DE LA VAA

Pour l'exercice financier s'étant terminé au 31 décembre 2020 avec information de comparaison pour 2019

	2020	2019
Revenus :		
Concessions	4 257 038 \$	12 452 944 \$
Aéronautique	3 158 100	7 435 547
Locations – immobilier	3 071 832	3 050 068
Revenus d'apports en capital différés	1 028 183	1 027 969
Autres	2 514 988	977 945
	14 030 141	24 944 473
Frais d'améliorations aéroportuaires (FAA) (note 8)	4 191 060	14 226 225
	18 221 201	39 170 698
Charges :		
Salaires et avantages sociaux	6 976 167	6 522 895
Service, fournitures et administration	4 542 981	5 280 433
Sécurité et services à l'aérogarde	3 324 412	3 602 867
Loyer (note 6(a))	339 968	1 851 280
Impôt foncier (note 9)	210 522	1 519 846
Frais d'administration et de traitement des FAA	297 804	1 015 804
Amortissement	10 077 862	9 404 922
Services publics	640 223	724 618
Intérêt	3 743	4 997
	26 413 682	29 927 662
Excédent (insuffisance) des revenus par rapport aux charges	(8 192 481) \$	9 243 036 \$

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET DE LA VAA

Pour l'exercice financier s'étant terminé au 31 décembre 2020 avec information de comparaison pour 2019

	Investi dans des immobilisations corporelles		Non restreint	2020	2019
Solde – à l'ouverture de l'exercice	122 717 939 \$	10 566 389 \$	133 284 328 \$	124 041 292 \$	
Excédent des revenus par rapport aux charges	-	(8 192 481)	(8 192 481)	9 243 036	
Changement net du montant investi dans des immobilisations corporelles	(533 372)	533 372	-	-	
Perte sur l'évaluation actuarielle du passif des indemnités de retraite	-	(48 455)	(48 455)	-	
Solde – à la clôture de l'exercice	122 184 567 \$	2 858 825 \$	125 043 392 \$	133 284 328 \$	

Voir les notes qui accompagnent les états financiers.

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE DE LA VAA

Pour l'exercice financier s'étant terminé au 31 décembre 2020 avec information de comparaison pour 2019

	2020	2019
Flux de trésorerie provenant de (utilisé dans) :		
Activités d'exploitation		
Excédent (insuffisance) des revenus par rapport aux charges	(8 192 481) \$	9 243 036 \$
Amortissement, qui n'implique pas de liquidités	10 077 862	9 404 922
Comptabilisation des apports en capital différés	(1 028 183)	(1 027 969)
Perte (gain) à la cession d'immobilisation corporelles	(1 923)	(513)
Variation du fonds de roulement d'exploitation hors caisse		
Comptes débiteurs	1 934 275	(574 243)
Stocks	11 922	(15 543)
Charges prépayées	41 501	29 387
Dépôts à long terme	1 271	(43 387)
Comptes créditeurs et charges à payer	(3 240 880)	573 204
Revenus différés	64 761	(121 380)
Passif pour indemnité de retraite	60 476	46 594
Dépôt de garantie	28 985	(161 900)
	(242 414)	17 352 208
Investissements :		
Achat d'immobilisations corporelles	(8 516 307)	(26 368 544)
Produits à la vente d'immobilisation corporelles	1 923	513
	(8 514 384)	(26 368 031)
Financement :		
Apports en capital différés	105 996	689 583
	105 996	689 583
Diminution de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(8 650 802)	(8 326 240)
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de l'exercice	13 571 777	21 898 017
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de l'exercice	4 920 975 \$	13 571 777 \$

La trésorerie et équivalents de trésorerie comprennent les comptes d'exploitation en espèces et l'épargne à intérêt élevé.

	2020	2019
Trésorerie	704 339 \$	3 237 564 \$
Épargne à intérêt élevé	4 216 636	10 334 213
Trésorerie et équivalents de trésorerie	4 920 975 \$	13 571 777 \$

Voir les notes qui accompagnent les états financiers.

NOTES QUI ACCOMPAGNENT LES ÉTATS FINANCIERS

Pour l'exercice s'étant terminé le 31 décembre 2020

1. Nature des activités :

La Victoria Airport Authority (« VAA » ou « l'Autorité ») est constituée en vertu de la partie II de la *Loi sur les corporations canadiennes* en tant que corporation sans capital-actions, sans but lucratif, et tous les revenus d'exploitation sont réinvestis dans le développement de l'aéroport. La VAA exploite l'Aéroport international de Victoria depuis le 1^{er} avril 1997 en vertu d'un bail conclu avec Transports Canada (« bail foncier »).

En mars 2020, l'Organisation mondiale de la santé a déclaré que l'écllosion de COVID-19 était une pandémie. Depuis lors, la VAA a subi les répercussions financières suivantes et a entrepris les actions suivantes relativement à la pandémie de COVID-19.

- Les revenus dépendant de l'activité des passagers ont subi des baisses importantes en 2020 et continuent d'être touchés par les restrictions de voyage et les ordonnances sanitaires.
- Réception de la subvention salariale d'urgence canadienne de 1 803 100 \$ en 2020. Cela représente 26 % du total des charges salariales et des avantages sociaux en 2020.

2. Principales méthodes comptables :

(a) Méthode de comptabilité :

Les états financiers de la VAA ont été préparés conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

(b) Trésorerie et équivalents de trésorerie :

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont définis comme les liquidités, l'épargne à intérêt élevé et les placements très liquides constitués de dépôts à terme dont l'échéance initiale à la date d'achat est de trois mois ou moins.

(c) Instruments financiers :

Les instruments financiers sont comptabilisés à leur juste valeur au moment de la comptabilisation initiale. Les instruments dérivés autonomes qui ne sont pas utilisés dans une relation de couverture admissible et les instruments de capitaux propres qui sont cotés sur un marché actif sont ensuite évalués à leur juste valeur et toutes les variations de la juste valeur sont comptabilisées dans l'excédent des revenus par rapport aux charges dans la période où elles se produisent. Tous les autres instruments financiers sont ensuite comptabilisés au coût ou au coût amorti, sauf si la direction a choisi de comptabiliser les instruments à leur juste valeur. L'Autorité n'a pas choisi de comptabiliser ces instruments financiers à leur juste valeur.

Les coûts de transaction engagés lors de l'acquisition d'instruments financiers évalués ultérieurement à leur juste valeur sont passés en charges lorsqu'ils sont engagés. Tous les autres instruments financiers sont ajustés en fonction des coûts de transaction engagés lors de l'acquisition et des coûts de financement, qui sont amortis selon la méthode linéaire.

Les actifs financiers sont soumis à un test de dépréciation à la fin de chaque exercice lorsque des faits ou des circonstances l'indiquent. Le cas échéant, l'Autorité détermine s'il y a un changement défavorable important dans le montant ou le calendrier prévu des flux de trésorerie futurs de l'actif financier. S'il y a un changement défavorable important dans les flux de trésorerie prévus, la valeur comptable de l'actif est réduite à la valeur la plus élevée entre la valeur actualisée des flux de trésorerie prévus, le montant pouvant être obtenu par la vente de l'actif ou le montant que la VAA s'attend à obtenir en exerçant son droit à l'égard d'une garantie financière. En cas de renversement des faits ou des circonstances, l'Autorité comptabilise une reprise de perte de valeur dans la mesure de l'amélioration, sans dépasser la valeur comptable initiale.

(d) Stocks :

Les stocks de fournitures consommables est comptabilisé au moindre du coût, déterminé selon la méthode du premier entré, premier sorti, et de la valeur nette de réalisation.

(e) Bail de Transports Canada :

Le bail de Transports Canada (voir la note 6(a)) est comptabilisé comme un contrat de location-exploitation.

(f) Immobilisations corporelles :

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût et amorties selon la méthode linéaire sur la durée de vie utile estimative des actifs, aux taux annuels suivants :

Actif	Taux
Aérogare	2 % à 33 %
Aérodrome et routes	1,0 % à 33 %
Autres bâtiments et structures	2 % à 25 %
Véhicules	5 % à 25 %
Matériel informatique	7 % à 33 %
Machinerie et équipement	5 % à 25 %
Meubles et accessoires	5 % à 33 %

Le coût des intérêts de la dette attribuable à la construction des immobilisations est capitalisé pendant la période de construction. Aucun intérêt n'a été capitalisé en 2020 ou 2019. Les travaux d'immobilisations en cours ne sont pas amortis jusqu'à ce que l'actif soit disponible pour être utilisé.

Lorsqu'une immobilisation ne contribue plus à la capacité de la VAA à fournir des services, sa valeur comptable est réduite à sa valeur résiduelle, sans reprise de ces réductions de valeur dans les périodes ultérieures.

(g) Constatation des revenus :

La VAA applique la méthode du report pour la comptabilisation des contributions, selon laquelle les recettes non affectées sont comptabilisées lorsqu'elles sont reçues ou à recevoir si les montants peuvent être raisonnablement estimés et si leur recouvrement est raisonnablement assuré. Lorsqu'une partie des apports se rapporte à une période future, elle est reportée et comptabilisée dans cette période ultérieure.

Les contributions affectées à l'achat d'immobilisations sont reportées et amorties dans les revenus selon la méthode linéaire à un taux correspondant au taux d'amortissement des immobilisations connexes.

Les revenus sont constatés comme suit :

- Les frais d'atterrissage et les frais généraux d'aérogare sont comptabilisés comme revenus lorsque les installations de l'aéroport sont utilisées.
- Les revenus des concessions sont comptabilisés sur la base du plus élevé des pourcentages convenus des ventes déclarées des concessionnaires et des montants minimums garantis spécifiés sur la durée des baux respectifs. Les revenus des stationnements sont comptabilisés lorsque les terrains de stationnement sont utilisés.
- Les revenus de location sont comptabilisés sur la durée des baux respectifs.
- Les frais d'amélioration aéroportuaires (« FAA ») (note 8), sont comptabilisés lorsque les passagers qui doivent payer ces frais partent.

(h) Avantages sociaux futurs :

La VAA et ses employés versent des cotisations au régime de retraite des employés municipaux. Ces cotisations sont passées en charges lorsqu'elles sont engagées.

Un régime de retraite sans capitalisation est également offert aux employés de la VAA. Les coûts de ces prestations sont déterminés de façon actuarielle en fonction des services rendus et des meilleures estimations de l'âge de la retraite et des augmentations de salaire et de traitement futures. L'obligation au titre de ce régime d'avantages sociaux est comptabilisée sur la base des prestations projetées au fur et à mesure que les employés rendent les services nécessaires pour obtenir les avantages futurs. Les gains (pertes) actuariels résultent des modifications des hypothèses actuarielles utilisées pour déterminer l'obligation au titre des prestations constituées. Tous les gains (pertes) actuariels sont comptabilisés dans l'actif net.

(i) Usage d'estimations :

La préparation d'états financiers dans le respect des normes comptables du Canada pour les organismes sans but lucratif exige de la direction qu'elle fasse des estimations et pose des hypothèses qui influent sur les montants déclarés de l'actif et du passif et sur la présentation des actifs et passifs éventuels à la date des états financiers ainsi que sur les montants déclarés des produits et des charges de la période. Les domaines qui nécessitent l'utilisation d'estimations de la direction comprennent la détermination des indemnités de retraite, les durées de vie utile pour l'amortissement et les provisions pour éventualités. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

3. Immobilisations corporelles :

	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette de 2020	Valeur comptable nette de 2019
Aérogare	85 386 022 \$	35 254 471 \$	50 131 551 \$	30 672 189 \$
Aérodrome et routes	100 374 534	36 563 321	63 811 213	56 680 178
Autres bâtiments et structures	13 573 769	6 301 375	7 272 394	7 649 254
Véhicules	7 511 992	4 265 756	3 246 236	2 952 955
Matériel informatique	2 692 166	1 814 967	877 199	996 789
Machinerie et équipement	2 961 136	1 088 190	1 872 946	497 020
Meubles et accessoires	920 059	573 828	346 231	362 005
Travaux immobiliers en cours	1 437 677	-	1 437 677	30 746 612
	214 857 355 \$	85 861 908 \$	128 995 447 \$	130 557 002 \$

Au cours de l'exercice, la VAA a vendu des actifs dont la valeur comptable nette totalisait néant (2019 - néant) pour un produit de 1 923 \$ (2019 - 513 \$), ce qui a donné lieu à un gain sur la vente d'actifs de 1 923 \$ (2019 - gain de 513 \$). Ce gain est inclus avec les autres revenus dans l'état des résultats.

En 2020, un examen et une évaluation des actifs douteux ont donné lieu à une dépréciation des actifs de 32 844 \$ (2019 - néant).

4. Comptes créditeurs et charges à payer :

Sont comprises dans les comptes créditeurs et charges à payer les remises gouvernementales payables de 65 687 \$ (2019 - 41 545 \$), qui comprennent des montants payables pour les versements de TPS, la taxe de santé des employeurs et les primes de WorkSafe BC.

5. Passif pour indemnité de retraite :

En vertu de l'accord de transfert avec Transports Canada, la VAA a assumé l'obligation du gouvernement du Canada de verser à ses anciens employés une indemnité de retraite ou de cessation d'emploi conformément aux conventions collectives. L'indemnité de retraite est basée sur les années de service accomplies. La VAA a reçu du gouvernement du Canada un montant équivalent au passif déterminé par l'évaluation actuarielle au moment du transfert.

La VAA constate le coût de ces avantages futurs, au fur et à mesure que les employés rendent leurs services, en fonction des évaluations actuarielles des obligations. La politique de la VAA est d'effectuer une évaluation actuarielle au moins tous les trois ans. Une évaluation actuarielle du régime a été réalisée le 31 décembre 2020. La prochaine évaluation actuarielle du régime est prévue pour le 31 décembre 2023.

Les principales hypothèses économiques utilisées par les actuaires de la VAA pour mesurer le passif au titre des indemnités de retraite accumulées au 31 décembre 2020 sont les suivantes :

Taux de rabais	2,2 %
Taux d'augmentations des rémunérations	2,5 %

La VAA a comptabilisé des passifs supplémentaires pour les indemnités de retraite ou de cessation d'emploi conformément aux conventions collectives et autres accords négociés après le transfert. Le passif total annuel au titre du régime de retraite est le suivant :

Solde au 1 ^{er} janvier 2019	806 831 \$
Accumulation annuelle, sans les prestations versées	19 968
Intérêt	26 626
Solde au 31 décembre 2019	853 425
Accumulation annuelle, sans les prestations versées	25 248
Intérêt	35 228
Ajustement à la valeur actuarielle au 31 décembre 2020	48 455
Solde au 31 décembre 2020	962 356 \$

	2020	2019
Présentation des états financiers :		
Partie courante	4 743 \$	76 908 \$
Long terme	957 613	776 517
	962 356 \$	853 425 \$

En 2020, la charge nette du régime de retraite s'est élevée à 181 404 \$ (2019 - 128 198 \$).

6. Engagements :

(a) Bail foncier de Transports Canada :

Le bail foncier régit les relations économiques et quotidiennes entre la VAA et Transports Canada. L'Autorité a signé un bail foncier de 60 ans avec Transports Canada à compter du 1^{er} avril 1997, avec une option de prolongation de 20 ans. Le 28 janvier 2015, le ministre des Transports a signé un amendement au bail foncier pour le prolonger de 20 ans jusqu'au 31 mars 2077. Le bail foncier contient des conditions spécifiques de conformité à une série d'exigences, y compris les normes environnementales, une couverture d'assurance minimale, des exigences spécifiques en matière de comptabilité et de rapports et différentes questions qui ont un effet significatif sur le fonctionnement quotidien de l'Autorité. L'Autorité a respecté toutes les exigences du bail foncier. Au 1^{er} janvier 2021, il reste 56 ans et 3 mois au bail.

- (i) Le loyer à payer à Transports Canada est calculé en fonction d'un pourcentage du revenu brut selon une échelle progressive. En raison de la pandémie de COVID-19, Transports Canada a modifié le bail foncier et il ne sera pas nécessaire de payer de loyer pour 2021. Les dépenses de loyer prévues pour 2021 à 2025, sur la base des prévisions financières actuelles de la VAA, sont les suivantes :

2021	- \$
2022	1 088 900
2023	1 657 000
2024	1 830 200
2025	1 902 700

(b) Engagements en matière d'immobilisations :

Dans le cadre de la construction de certains projets d'immobilisations et de l'achat de certaines immobilisations, la VAA a pris des engagements d'investissements en cours au 31 décembre 2020 et qui s'élevaient à environ 2 995 905 \$ (2019 – 6 773 100 \$). La diminution nette des engagements reflète l'achèvement du projet d'agrandissement de la salle d'embarquement du rez-de-chaussée.

(c) Prolongement de l'avenue Beacon :

La VAA a conclu une entente avec la Ville de Sidney (la « Ville ») afin de participer au prolongement de l'avenue Beacon en 2001. L'avantage de ce prolongement pour VAA est l'accès par la rue à des terrains qui seront développés plus tard. Lorsque la VAA développera le terrain, elle s'engage à rembourser à la Ville le tiers des coûts du prolongement. Ce remboursement est estimé à environ 70 000 \$.

(d) Passerelle pour piétons de l'avenue Beacon :

En 2001, la VAA s'est engagée auprès de la Ville de Sidney à contribuer jusqu'à concurrence de 100 000 \$ à la construction d'une passerelle pour piétons à l'intersection de l'avenue Beacon et de la route 17. L'entente dépend de l'obtention par la Ville des fonds nécessaires à la réalisation du projet. Si la Ville de Sidney mène ce projet à bien, elle a accepté de libérer la VAA de son obligation en ce qui concerne le prolongement de l'avenue Beacon.

7. Apports en capital différés :

La VAA reçoit des fonds de l'Administration canadienne de la sûreté du transport aérien (« ACSTA ») pour des améliorations de l'infrastructure de sécurité. Les fonds reçus sont reportés et passés aux revenus à titre d'apports à un taux ou un montant correspondant à l'amortissement des immobilisations correspondantes dès le début de l'amortissement de ces immobilisations.

Solde – à l'ouverture de l'exercice	7 839 063 \$
Moins : montants amortis dans les revenus	1 028 183
Solde – à la clôture de l'exercice	6 810 880 \$

Le solde des apports non amortis connexes aux immobilisations se compose de ce qui suit :

Apports non amortis utilisés pour l'achat d'immobilisations	6 810 880 \$
Solde – à la clôture de l'exercice	6 810 880 \$

8. Frais d'améliorations aéroportuaires (FAA) :

Le 31 mai 1999, la VAA a conclu une entente (« l'entente sur les FAA ») avec l'Association du transport aérien du Canada et les transporteurs aériens desservant l'Aéroport international de Victoria. L'entente prévoit un processus de consultation avec les transporteurs aériens sur le développement de l'aéroport ainsi que la perception des FAA par les transporteurs aériens. Les recettes des FAA sont perçues par les transporteurs aériens au nom de la VAA, ce qui leur donne le droit de retenir des frais de traitement de 7 %. Les recettes des FAA servent uniquement à financer les dépenses d'investissement liées à la construction ou à l'amélioration des infrastructures aéroportuaires et les coûts de financement connexes. La redevance des FAA est de 15 \$ par passager local qui embarque à bord d'un avion.

Au 31 décembre 2020, les dépenses cumulées ont dépassé les recettes cumulées des FAA comme suit :

Revenus du secteur des FAA	163 816 465 \$
Frais d'administration des transporteurs aériens / ATAC	(11 798 991)
Dépenses du programme FAA	(173 515 737)
Coûts de financement	(8 875 205)
Excédent des dépenses liées aux FAA sur les recettes liées aux FAA	(30 373 468) \$

L'excédent des dépenses liées aux FAA sur les recettes liées aux FAA est actuellement financé par les excédents d'exploitation.

9. Impôt foncier :

Au cours de l'année 2020, les appels relatifs aux évaluations foncières de 2018, de 2019 et de 2020 ont été résolus. Cela a donné lieu à des remboursements d'impôt foncier d'environ 735 000 \$, qui ont servi à réduire la charge d'impôts foncières de 2020.

10. Cotisations de retraite :

La VAA et ses employés cotisent au régime de retraite des employés municipaux (un régime de retraite à fiducie conjointe). Le conseil de fiduciaires, qui représente les membres du régime et les employeurs, est chargé d'administrer le régime, y compris le placement des actifs et l'administration des prestations. Il s'agit d'un régime de retraite multi-employeurs à prestations déterminées. Les prestations de retraite de base fournies sont basées sur une formule. Au 31 décembre 2019, le régime compte environ 213 000 membres actifs et environ 106 000 membres retraités. Les membres actifs comprennent environ 52 cotisants de la Victoria Airport Authority.

Au 31 décembre 2018, la plus récente évaluation actuarielle du régime de retraite des employés municipaux indiquait un excédent de financement de 2 866 millions \$ pour les prestations de retraite de base et un solde de 2 485 millions \$ dans le compte de stabilisation des taux. La prochaine évaluation aura lieu le 31 décembre 2021, et les résultats seront disponibles en 2022.

Les employeurs qui participent au régime comptabilisent leurs charges de retraite comme le montant des cotisations patronales versées au cours de l'exercice (comptabilisé des régimes de retraite à cotisations déterminées). Cela s'explique par le fait que le régime comptabilise les charges à payer et les produits à recevoir pour le régime de manière globale, ce qui ne permet pas de disposer d'une base cohérente et fiable pour attribuer les obligations, les actifs et les coûts aux différents employeurs qui participent au régime.

La VAA a versé 537 294 \$ (2019 – 464 516 \$) à titre de cotisations de l'employeur, tandis que les employés ont versé 456 445 \$ (2019 – 387 371 \$) au régime au cours de l'exercice 2020.

11. Facilités de crédit :

La VAA dispose d'une ligne de crédit d'exploitation de 2 000 000 \$ auprès de la CIBC, portant intérêt au taux préférentiel de la CIBC.

La VAA a accès à une facilité renouvelable de 5 000 000 \$ pour les dépenses en immobilisations. Cette facilité porte intérêt au taux préférentiel de la CIBC.

Ces facilités sont garanties par un contrat de garantie générale, une hypothèque enregistrée du droit de tenure à bail de VAA et la cession des créances comptables dues.

Les facilités de crédit de la VAA exigent qu'elle maintienne un ratio de couverture des charges fixes de 1,2 à 1,0. La VAA n'a jamais manqué de respecter ce ratio. Ces deux facilités de crédit n'étaient pas utilisées au 31 décembre 2020 et 2019.

12. Gestion du risque :

L'exposition au risque de crédit, au risque de liquidité et au risque de taux d'intérêt, survient dans le cours normal des activités de la VAA. Les instruments financiers ne sont pas utilisés à des fins commerciales ou spéculatives.

(a) Risque de crédit :

Le risque de crédit est le risque qu'une tierce partie à un instrument financier ne respecte pas ses obligations en vertu des termes de l'instrument financier. Pour la trésorerie, les équivalents de trésorerie et les créances, le risque de crédit de la VAA est limité à la valeur comptable au bilan. La VAA a une concentration du risque de crédit avec deux compagnies aériennes. La VAA gère le risque associé à la concentration du risque de crédit par sa politique de surveillance active du vieillissement des créances.

Le risque de crédit est encore réduit par des lettres de crédit, des dépôts et des évaluations de crédit des clients. La VAA limite son exposition au risque de crédit sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie en investissant dans des instruments émis par des institutions financières de qualité ayant une cote de crédit élevée. La VAA conclut des contrats financiers tels que des swaps de taux d'intérêt uniquement avec des institutions financières de qualité ayant une cote de crédit élevée.

Au 31 décembre 2020, l'analyse chronologique des créances commerciales, déduction faite des montants dépréciés de 4 358 \$ (2019 – 3 900 \$), se présente comme suit :

Actuel	85,16 %	1 066 298 \$
Retard de 1 à 30 jours	7,43 %	93 074
Retard de 31 à 60 jours	1,55 %	19 418
Retard de plus de 61 jours	5,86 %	73 394
Total	100,00%	1 252 184 \$

(b) Risque d'illiquidité :

Le risque d'illiquidité est, pour la VAA, le risque de ne pas pouvoir honorer ses obligations liées à des passifs financiers. Les fonds générés par les activités d'exploitation satisfont aux besoins de trésorerie de la VAA. Ces fonds sont utilisés pour soutenir les activités d'exploitation et financer le programme d'investissement et le remboursement de la dette à long terme de la VAA. Elle a également accès à une ligne de crédit d'exploitation non utilisée qui contribue à atténuer le risque d'illiquidité.

(c) Risque de taux d'intérêt :

La VAA n'est pas actuellement exposée au risque de taux d'intérêt, car elle n'a pas d'emprunts non remboursés.

13. Instruments financiers :

Les produits d'intérêts en 2020 ont totalisé 136 412 \$ (2019 – 477 128 \$).

Les charges d'intérêts en 2020 ont totalisé 3 743 \$ (2019 – 4 997 \$). Les charges d'intérêts comprennent des frais de mise en attente de 3 743 \$ (2019 – 4 997 \$).

14. Autres renseignements :

(a) Les revenus de la VAA qui proviennent de l'exploitation aéroportuaire sont exempts d'impôt fédéral et provincial sur le revenu.

(b) Au cours de l'exercice s'étant terminé le 31 décembre 2020, les honoraires versés aux membres du conseil d'administration de la VAA pour leurs services en tant qu'administrateurs ont totalisé 304 767 \$ (2019 – 289 000 \$).

15. Passifs éventuels :

La VAA, dans la conduite de ses activités commerciales habituelles, est impliquée dans diverses procédures légales et litiges dont l'issue est indéterminable. La VAA a pour politique de souscrire une assurance adéquate afin de minimiser le risque financier associé à ces questions.

La direction est d'avis que le passif net global, le cas échéant, de ces procédures et litiges n'aurait pas d'incidence importante sur la situation financière de la VAA.

16. Événement ultérieur :

Après le 31 décembre 2020, la VAA a conclu une nouvelle facilité de crédit avec la CIBC contenant une facilité d'exploitation de 10 000 000 \$ portant intérêt au taux de prêt préférentiel de la CIBC moins 0,50 % et une facilité pour immobilisations de 10 000 000 \$ portant intérêt au taux de prêt préférentiel de la CIBC moins 0,50 %. Ces facilités sont garanties par un contrat de sûreté générale, une hypothèque enregistrée sur le droit de tenure à bail de la VAA et la cession de toutes les créances comptables exigibles et payables. La facilité de crédit exige un ratio de service de la dette de 1,2 à 1,0 qui prend effet avec le trimestre qui se termine en septembre 2021. La précédente facilité de crédit avec la CIBC a été annulée.

SIÈGE SOCIAL DE LA VICTORIA AIRPORT AUTHORITY

1640, boulevard Electra, bureau 201
Sidney, Colombie-Britannique V8L 5V4 Canada

Tél. : 250 953 7500

www.victoriaairport.com

Services bancaires : CIBC

Auditeur externe : KPMG LLP Victoria

Cabinet d'avocats : Cox Taylor



YYJ

VICTORIA
INTERNATIONAL
AIRPORT

